

Formation

Habilitation Electrique

BS BE Manoeuvre

Durée 14 heures (2 jours en présentiel)

Public concerné :

- Toute personne qui intervient régulièrement sur des installations électriques basse tension ou effectuez des remplacements, raccordements ou manœuvres dans son entreprise.

Prérequis :

- Maîtriser la langue française (*parler, écrire, lire*)
- Chaque stagiaire devra disposer de ses EPI : Gants isolants et écran facial de protection (visière de sécurité)
- **Prévoir une session de recyclage tous les 3 ans**
- Obligation du Passeport de Prévention : nom de naissance et numéro de sécurité sociale des salariés à former

Objectifs :

- Permettre au personnel réalisant des opérations d'ordre non électrique en Basse Tension (BT) et Haute Tension (HT) de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur ou au voisinage des ouvrages et installations électriques.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions.

Compétences	Contenu
Connaître les notions élémentaires liées à l'électricité	✓ Les risques liés à l'électricité et les accidents de travail associés. ✓ Les effets de l'électrisation sur le corps humain. ✓ Définition des habilitations électriques et leurs objectifs. ✓ Les différents matériels et leurs domaines de tension associés. ✓ Les unités usuelles (volts, ampère, watt) et leur point de mesures. ✓ La loi d'Ohm. ✓ Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.
Travailler en sécurité dans un environnement électrique	✓ Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger. ✓ Les zones d'environnement et leurs limites. ✓ Les séquences de mise hors tension. ✓ La réalisation d'une VAT (Vérification d'Absence de Tension). ✓ La réalisation d'une remise sous tension. ✓ Les équipements de protection collective et individuelle
Réaliser en toute sécurité un raccordement, un remplacement ou une manœuvre	✓ Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention. ✓ Les documents, les instructions de sécurité et EPI nécessaires pour chaque intervention. ✓ Remplacer un fusible, une lampe ou un accessoire. ✓ Réaliser un raccordement hors tension. ✓ Réaliser une manœuvre haute ou basse tension.
Réagir face à un accident	✓ La conduite à tenir en cas d'incident sur les équipements électriques. ✓ La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique. ✓ Réagir en cas d'incendie sur les ouvrages électriques.

Méthodes et moyens : Le stage alterne exposés théoriques, apports de connaissances, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, mises en situation sous forme d'exercices pratiques sur installations destinées pour l'évaluation des niveaux BS, BE Manœuvre.

Evaluation et validation : L'évaluation finale combine un test théorique (QCM) et une évaluation pratique sous forme d'observation du formateur. A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation. En cas de réussite aux évaluations, l'employeur reçoit un Avis d'Habilitation pour son collaborateur.

Evaluation des résultats : Chaque participant recevra un formulaire d'évaluation à l'issue de la formation. Un questionnaire à froid sera proposé à l'entreprise afin de mesurer les acquis de la formation et de permettre une réflexion sur les actions à mettre en œuvre en tant que salarié(e) pour favoriser la prévention des risques dans l'entreprise ou l'établissement.

Le formateur : L'encadrement de cette formation est assuré par un(e) formateur(trice) expert en sécurité, prévention des risques et habilitation électrique.

Durée et modalités de la formation : La durée totale de la formation est 14 heures de face à face pédagogique : réparties sur 2 journées.
L'effectif maximum est de 10 stagiaires